



S'inscrire à la newsletter

Contactez la Lettre Pro

ZOOM

Bertrand Parent : « Concentrer toutes les activités de référence sur un seul site ne répondrait ni aux besoins du territoire, ni aux aspirations des professionnels »



Le directeur général de l'ARS a visité plusieurs services du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni, vendredi et samedi. Il a pu échanger avec les équipes sur leur activité, leurs difficultés et les projets de l'établissement. Il a également salué leur engagement.

Pharmacie, unité de dialyse, urgences, bloc opératoire, pôle santé mentale. Vendredi et samedi, Bertrand Parent a effectué sa première visite au CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni. Accompagné de Ninon Gautier, directrice de site, et du Dr Eric Hounhoui-Gan, président de la commission médicale d'établissement, le directeur général de l'ARS a échangé avec les professionnels de santé sur leur activité et leurs éventuelles difficultés.

Le Dr Irénée Djiconkpodé, chef de service de néphrologie, a souligné l'importance de l'activité de dialyse. Avec seize à dix-neuf postes et deux séries par jour, l'unité reçoit environ 90 patients par semaine. L'hôpital travaille sur l'ouverture d'une troisième série par jour, sous forme de dialyse longue nocturne ([lire la Lettre pro du 13 mars](#)).

Au bloc opératoire, il n'est pas possible, en revanche, d'augmenter l'activité, en raison des difficultés de recrutement d'infirmier. Sur les quatre blocs, seul un ou deux sont ouverts au quotidien. « Le bloc est beau, bien équipé. J'ai un vrai plaisir à travailler ici. Mais le mois dernier, j'ai effectué deux cent douze heures. Ça épuise », témoigne une infirmière anesthésiste venue pour six mois.

Réaménagement des urgences, robot de gestion du médicament...

Avec 90 passages par jour, les urgences ont besoin de place. Le service travaille à son réaménagement. Ninon Gautier, Catherine Peurichard, directrice des soins du pôle Ouest du CHU, et le Dr Messie Augustin, urgentiste, en ont détaillé le projet : construction de la maison médicale à l'extérieur, déplacement des urgences pédiatriques, création d'urgences psychiatriques, agrandissement des urgences adultes. « Ce réaménagement des urgences et la création d'une unité cardiovasculaire vont vraiment nous soulager », estime le Dr Augustin.

A la pharmacie, le Dr Frédérique Perotti, responsable du service, a présenté le robot de gestion du médicament qu'a acquis l'établissement. Il s'agit du même que sur les sites de Kourou et Cayenne ([lire la Lettre pro du 20 septembre 2024](#)). Elle a également alerté sur les difficultés que va rencontrer le service en termes de pharmaciens hospitaliers.

« Mieux valoriser les réussites et les capacités d'innovation du territoire »

Interrogé par certains professionnels, dont il a salué l'engagement, Bertrand Parent a assuré qu'il ne « veut pas que toutes les activités de référence soient concentrées sur un seul site. Cela ne répondrait ni aux besoins du territoire, ni aux aspirations des professionnels. Cela ne répondrait pas davantage aux obligations d'efficacité. Les activités de proximité ou de premier recours sont par définition distribuées. La logique de gradation des soins, l'impératif de qualité et de sécurité des soins, la notion de seuils d'activité n'imposent pas que toutes les activités de référence soient rassemblées dans un même lieu... Le développement du CHU de Guyane est une véritable opportunité de créer un nouveau modèle d'organisation des soins plus pertinent pour les usagers, plus vivable pour les professionnels et qui, j'en suis sûr, pourra inspirer de nombreux territoires. A nous de l'inventer dans un esprit de coopération et d'intelligence collective. »

Le directeur général de l'ARS a également rappelé l'importance de la « gouvernance de proximité » au sein du CHU de Guyane. S'agissant du déficit en personnel soignant, il a évoqué des pistes pour renforcer l'attractivité de la Guyane. Il s'agirait par exemple de « mieux valoriser les réussites et la capacité d'innovation des acteurs du territoire ». La création d'une fondation pourrait accompagner les professionnels dans leur installation et leur quotidien. Le sujet du développement des compétences managériales des cadres et des professionnels de santé a aussi été évoqué. L'ambition serait de créer rapidement un institut du management en santé de la Guyane, en partenariat avec la Collectivité territoriale (CTG) et l'université.



EN BREF

◆ Le CHU et l'hôpital d'Albina célèbrent leur coopération



Le 22 novembre 2022, Anton Kommessi était le premier patient transféré de l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni vers celui d'Albina en suite d'hospitalisation ([lire la Lettre pro du 25 novembre 2022](#)). Depuis, ce genre de transferts de patients surinamais, sur la base du volontariat, se poursuit au rythme « d'un ou deux par mois », selon Ninon Gautier, directrice du site de Saint-Laurent. Si le volume est modeste, il permet à l'hôpital de libérer des lits et aux patients surinamais de recevoir plus facilement de la visite. C'est pour célébrer cette coopération qu'une plaque a été dévoilée, vendredi, à l'hôpital Marwina d'Albina, en présence notamment des autorités sanitaires surinamaises, de Bertrand Parent, directeur général de l'ARS, d'Ahmed El-Bahri et Marcel David, directeur général et secrétaire général du CHU de Guyane, et de Nicolas de Bouillane de Lacoste, ambassadeur de France au Suriname. Ce dernier a insisté sur son « souhait que cet hôpital joue son rôle. En inaugurant cette plaque, nous voulons envoyer un message à la population, celui d'un hôpital que nous souhaitons voir décoller, avec l'appui de l'AFD (Agence française de développement). »

Cette coopération prend plusieurs formes, alors que les patients surinamais représentent 30 % de l'activité du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni. Depuis le mois de février, le Dr Franklin Samou-Fantcho, interniste, et Jocelyne Adoissi, infirmière de coordination, assure une consultation avancée mensuelle à l'hôpital d'Albina. « Il s'agit de patients de médecine interne et de médecine générale, précise cette dernière. Il s'agit d'essayer d'inscrire le patient dans un parcours de soins en France et/ou au Suriname. Avec ma pratique en éducation thérapeutique des patients souffrant de maladie chronique, je leur explique la maladie et nous construisons les parcours. » Lors de leur venue en mars pour la deuxième, dix patients ont consulté. La prochaine, qui sera annoncée à la radio locale, se tiendra mardi prochain.

En septembre, le CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni a également apporté son appui technique à l'hôpital Marwina pour l'ouverture de salles de naissance. Le projet souffre toutefois du départ de la seule sage-femme qui y exerçait.

Si l'équipement de l'hôpital d'Albina reste très modeste, le Dr Irénée Djiconkpode, chef de service de néphrologie à Saint-Laurent, a découvert l'unité de dialyse et le matériel « d'assez bonne qualité » installés côté surinamais. Cinq patients y effectuent trois séances par semaine. Dans le même temps, l'unité de dialyse du Chog en reçoit 90, dont 60 % de nationalité surinamaïse. En raison du coût des séances de dialyse de l'autre côté du Maroni, certains patients n'hésitent pas à effectuer le trajet depuis Paramaribo, à deux heures de route.

Outre les difficultés de recrutement et la défiance de la population, ce coût des soins est une des causes mises en avant par Henk Aviankoi, directeur de l'hôpital Marwina, pour expliquer la faible activité de l'établissement. C'est la raison pour laquelle il a recruté du personnel chargé d'aider les patients à souscrire une assurance santé.



♦ Chikungunya : « La France est prête à coopérer avec le Suriname »



Lors de l'inauguration de la plaque commémorant la coopération entre les hôpitaux de Saint-Laurent-du-Maroni et d'Albina, Bertrand Parent, directeur général de l'ARS, a assuré ses interlocuteurs qu'il « entend, de toutes mes forces, renforcer cette coopération ». Il a cité particulièrement l'épidémie de chikungunya, alors que le Suriname a franchi la barre des 3 000 cas.

« Sur ce sujet, la France est prête à coopérer avec le Suriname, pour assurer un appui technique. Ce peut être par exemple pour réaliser des tests PCR, effectuer une partie des analyses en France, livrer du matériel ou, si votre pays le souhaite, apporter un appui à la vaccination (...) Les problématiques de santé et les épidémies dépassent les frontières et appellent des réponses communes. »

♦ Les représentants des usagers des établissements de santé désignés



L'Agence Régionale de Santé vient de renouveler la liste des représentants des usagers des établissements de santé. Représentants des associations agréées du système de santé, ils sont désignés pour trois ans. Ils seront appelés à siéger dans les commissions des usagers (CDU), dont les missions sont de :

- Veiller au respect des droits des usagers ;
- Faciliter leurs démarches ;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches.

Pour cela, elles ont accès la liste des événements indésirables graves, elles disposent d'un droit d'auto-saisine et de suite, elles recueillent les observations des associations bénévoles, elles peuvent proposer un projet des usagers et peuvent accompagner les auteurs de plaintes. Les auteurs de plainte ou de réclamation peuvent demander à être accompagnés par un représentant des usagers.

CHC

- Yvonne Arthur (Familles rurales), titulaire ;

- Yolande Milzink-Cincinat (Ligue contre le cancer), titulaire ;
- Aline N'Guyen-Van Vaï (CLCV), suppléante ;
- Paulette Clery-Rialland (France Alzheimer), suppléante.

CHK

- Myrta Tarcy (Adapei), titulaire ;
- Allisson Sicobin (Ligue contre le cancer), titulaire ;
- Héléna Amesi (Familles rurales), suppléante ;
- Ghyslaine Maximin (Adapei), suppléante.

Chog

- Yolande Guitteau (Adapei), titulaire ;
- Evenel Régis (Aides), titulaire ;
- Jean-Claude Maced (Aides), suppléant ;
- Laurent Priou (CLCV), suppléant.

Il est à noter que les représentants des trois établissements historiques sont également les représentants des usagers du CHU de Guyane.

Centre médical Saint-Paul

- Lucie Blézès (Adapei), titulaire ;
- Viviane Tchong-Ming (Familles rurales), titulaire ;
- Josiane Couchy (Adapei), suppléante ;
- Sandra Edouard (Familles rurales), suppléante.

Hôpital privé Saint-Gabriel

- Micheline Lemonnier (CLCV), titulaire ;
- Yolande Milzink-Cincinat (Ligue contre le cancer), titulaire ;
- Laure Romain (Familles rurales), suppléante.

Hôpital privé Saint-Adrien

- Léon Jean-Baptiste-Edouard (Confédération syndicale des familles), titulaire ;
- Viviane Tchong-Ming (Familles rurales), titulaire ;
- Annick Thomas (Familles rurales), suppléante.

Clinique la Canopée

- Marie-Rose Gober (Confédération syndicale des familles), titulaire ;
- Rolande Chalco-Lefay (Familles rurales), titulaire ;
- Ghyslaine Maximin (Adapei), suppléante ;
- Sandra Edouard (Familles rurales), suppléante.

Atirg

- Smena Danny Asencio (France Alzheimer), titulaire ;
- Corinne Joseph (France Alzheimer), suppléante.

♦ Rencontre sur la transformation de l'offre médico-sociale, le 28 avril

Dans le cadre de l'accompagnement territorial relatif à la transformation de l'offre, l'Agence Régionale de Santé organise un premier temps d'échanges, mardi 28 avril de 8h30 à 12 heures à l'ARS, avec Roland Dysli, président de l'Association des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques et de leurs réseaux, également directeur d'un pôle médico-social en Franche-Comté, expert médico-social auprès de l'Anap, membre expert de la Ciivise, élu au conseil de la CNSA. Cette rencontre est organisée sur place et à distance, à l'attention des ESMS du territoire. Les professionnels de terrain sont également les bienvenus.

Les demandes et questions sont à transmettre jeudi au plus tard à julia.lefevre@ars.sante.fr. Les inscriptions (nom, fonction, structure de rattachement) sont à communiquer le 21 avril au plus tard à julia.lefevre@ars.sante.fr.

♦ Des webinaires sur la transformation de l'offre médico-sociale



L'Anap propose une série de [webinaires sur la transformation de l'offre médico-sociale](#) : « [Les rendez-vous de la transfo](#) ». Les prochains se dérouleront les 7 mai et 19 juin, de 9 heures à 10h30 (heures de Guyane). Le premier sera dédié à la fonction ressources, pivot de la transformation de l'offre.

Il est également possible de [revoir les webinaires](#) des 6 février et 19 mars en ligne.

◆ Droit de recevoir des visites en ESM : une instruction ministérielle précise les règles



Pour éviter l'isolement des publics vulnérables, la loi de 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie consacre le droit de recevoir des visites dans les établissements pour personnes âgées ou personnes handicapées. Elle affirme que ces derniers doivent garantir « le droit des personnes qu'ils accueillent de recevoir chaque jour tout visiteur de leur choix. Sauf si le résident en exprime le souhait, aucune visite ne peut être subordonnée à l'information préalable de l'établissement. » Le 1er avril, le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a transmis une instruction aux ARS afin qu'elles diffusent aux ESMS les modalités d'application de la loi, qu'elles fassent preuve d'une vigilance renforcée sur le sujet, qu'elles inscrivent le respect de ce droit dans leur programme d'inspections-contrôles...

L'instruction rappelle que « la loi a consacré le droit de visite comme une composante du respect de la vie privée des personnes accueillies dans les ESMS. Dans ce cadre, les visites sont ainsi possibles en dehors des horaires d'ouverture administrative de l'établissement par exemple le week-end ou durant les temps de repas ou de soins. Les directions ne sont plus autorisées à fixer des horaires de visites, notamment au sein des règlements de fonctionnement ou des contrats de séjours. Il leur revient de s'organiser pour permettre la venue de visiteurs hors des horaires d'ouverture des établissements. Il faut également souligner que le droit de recevoir des visites doit en premier lieu respecter la volonté des résidents. Ces derniers ont ainsi le droit de refuser des visites, même de la part de membres de leur famille, et cela sans avoir à fournir de justification. »

La loi prévoit également que le directeur de l'établissement peut s'opposer à ce droit de visite pour des cas strictement limités, lorsque cette visite constitue :

- Une menace pour l'ordre public à l'intérieur ou aux abords de l'établissement (état d'ébriété, comportements agressifs, conflit graves avec la famille) ;
- Une menace pour la santé du résident, pour celle des autres résidents ou pour celle des personnes qui y travaillent, appréciée par le médecin coordonnateur ou par tout autre professionnel de santé consulté par le directeur de l'établissement.

En cas de non-respect de la loi, la personne concernée (accueillie ou proche) est en droit de déposer un recours ou une réclamation. Celui-ci peut être de nature administrative, auprès de l'ARS, de la Collectivité territoriale ou de la Défenseure des droits.

◆ Sensibilisation à l'hémophilie, vendredi à Cayenne



La Plateforme de coordination des maladies rares en Guyane (Comarg) et le Centre de compétences hémophilie et autres maladies hémorragiques constitutionnelles organisent une matinée d'information et de sensibilisation, vendredi, à l'occasion de la Journée mondiale de l'hémophilie.

Elle se déroulera de 8h30 à 13 heures, au pôle femme – enfant du CHU de Guyane – site de Cayenne. Cette édition met en lumière un enjeu essentiel : poser un diagnostic précoce pour améliorer la prise en charge des patients.

◆ OncoGuyane : les prochaines rencontres des aidants

Rencontres des aidants
Avec un professionnel

16 mars 2026
20 avril 2026 DE 17H30
LES LUNDIS 18 mai 2026 A 19H00
15 juin 2026

INSCRIPTION
GRATUITE ET OBLIGATOIRE



DSRC OncoGuyane
6 Rue des Cadrés, 97354 Rémire-Montjoly
0594 27 16 04
contact@onco-guyane.fr
www.onco-guyane.fr

Depuis le mois dernier, le dispositif spécifique régional en cancérologie OncoGuyane organise des rencontres des aidants, le troisième lundi du mois. Ces rencontres ont pour objectif :

- d'offrir aux aidants de patients atteints de cancer un espace d'écoute sans jugement, leur permettant d'élaborer et de mettre en mots leur vécu ;
- de favoriser le partage d'expériences, afin d'aider chacun à développer ses ressources personnelles.

Ces temps d'échange sont accompagnés par un professionnel, garant d'un cadre bienveillant, confidentiel et sécurisant. Les prochaines rencontres (de 17h30 à 19 heures dans les locaux d'OncoGuyane à Rémire-Montjoly) se dérouleront :

- Le 20 avril ;
- Le 18 mai ;
- Le 15 juin.

S'inscrire.

♦ Les prochaines formations du Coress



Le Centre de coordination régionale en santé sexuelle (Coress) organise plusieurs formations :

- Santé sexuelle pour tous. Les bases pour intervenir en santé sexuelle :
 - A Saint-Georges du 15 au 18 juin. [S'inscrire.](#)
 - A Cayenne les 21, 22, 24 et 25 septembre. [S'inscrire.](#)
- Sensibilisation à la réduction des risques en santé sexuelle et à la réalisation des tests rapides à orientation diagnostique (Trod) VIH, VHB, VHC et Syphilis :
 - A Kourou du 1er au 3 juin. [S'inscrire.](#)
 - A Saint-Georges, du 28 au 30 septembre. [S'inscrire.](#)

Infectio - Craig

Le deuxième mardi du mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani et Richard Naldjinar Kodaye, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle via des mises à jour régulière sur l'antibiothérapie et l'infectiologie : recommandations, actualités, adaptations... Aujourd'hui, avec le Dr Mathilde Boutrou, ils vous proposent un point sur la maladie de Chagas.

■ Chagas : une maladie rare et négligée, mais toujours présente en Guyane

Face aux récentes actualités au nord du Brésil, dans les états de Pará et Amapá, marqués par une épidémie de maladie de Chagas dans sa forme aiguë, liée à une contamination orale par consommation de wassaï, nous proposons cet article afin de rappeler que cette maladie reste présente en Guyane. Elle doit aussi être recherchée devant toute fièvre sans étiologie déterminée.



La maladie de Chagas, ou trypanosomose américaine, est causée par un parasite flagellé, *Trypanosoma cruzi*. Elle est endémique en Guyane, où sa prévalence reste nettement plus faible que dans certains autres pays d'Amérique latine. La circulation du parasite se fait aussi bien en milieu forestier qu'en zone littorale.

■ Une transmission diversifiée

Trypanosoma cruzi est transmis à l'homme ainsi qu'à de nombreuses espèces de mammifères par des triatomines hématophages (réduves). La transmission est principalement vectorielle. Lors de la piqûre, le triatome émet des déjections à proximité du point de piqûre ; ces selles contiennent le parasite, qui pénètre ensuite dans l'organisme à travers la peau lésée, le plus souvent lors du grattage ou via les muqueuses, notamment la conjonctive.

Une transmission orale est également possible par ingestion d'aliments ou de boissons contaminés, comme certains jus mal préparés (comou, wassaï, canne). D'autres modes de

transmission existent, notamment la transmission congénitale, la transfusion sanguine, ainsi que plus rarement la transplantation d'organes. Le dépistage prénatal est essentiel en Amérique latine, ainsi que chez les femmes originaires des régions endémiques.

La dernière épidémie de maladie de Chagas chez l'humain en Guyane remonte à 2005-2006 et était liée à une contamination orale après consommation de jus de comou. Les conditions de préparation (lavage, broyage, réalisation rapide le soir sous lumière néon attirant les triatomes) ont favorisé la contamination du jus par des insectes infectés.

Depuis, seuls des cas sporadiques ont été observés. Cependant, plusieurs chiens atteints de la maladie de Chagas ont été identifiés depuis sur le littoral. Ils jouent un rôle de sentinelles épidémiologiques car ils vivent majoritairement à l'extérieur et ils sont plus exposés aux triatomes infectés.

■ Une maladie souvent silencieuse mais aux complications sévères

La phase aiguë est le plus souvent asymptomatique. Quand elle se manifeste, elle associe une fièvre prolongée, un syndrome pseudogrippal, des adénopathies, une hépatomégalie, une splénomégalie, parfois une lésion cutanée (chagome) ou un signe de Romaña (œdème unilatéral bi-palpébral indolore). **En Guyane, elle fait donc partie des diagnostics différentiels des fièvres d'étiologie indéterminée.** La symptomatologie peut disparaître de façon spontanée après quelques semaines. Rarement, elle se complique de myocardite ou de méningo-encéphalite aiguë qui peuvent être fatales.

En l'absence de traitement, environ 30 % des patients développent, après une période de dix à trente ans, une phase chronique manifeste caractérisée principalement par une cardiomyopathie chagastique, avec des troubles du rythme, une insuffisance cardiaque et un risque de mort subite. Plus rarement, des complications digestives telles que le méga-œsophage ou le méga-colon, ainsi que des atteintes neurologiques, peuvent survenir.

■ Terrains particuliers

Les terrains particuliers à risque concernent principalement les personnes immunodéprimées, chez qui une réactivation de la maladie de Chagas peut entraîner des formes graves, notamment neurologiques ou cardiaques.

Les femmes enceintes représentent également un groupe à risque, avec environ 5 % de risque de transmission au fœtus. Elles ne peuvent être traitées qu'après l'accouchement. Les nouveau-nés doivent être absolument dépistés et suivis.

■ Diagnostic complexe : expertise infectiologique indispensable

Le diagnostic biologique reste délicat : **en phase aiguë, la PCR T. cruzi** sur sang constitue l'examen de référence, grâce à sa très bonne sensibilité. La microscopie directe (frottis sanguin, goutte épaisse) est spécifique mais peu sensible et nécessite parfois des examens répétés et prolongés.

En phase chronique, la sérologie IgG reste l'outil principal. Deux techniques distinctes sont nécessaires pour confirmer le diagnostic, car des faux positifs sont possibles. La PCR peut aider à trancher en cas de discordance, mais une PCR négative n'exclut pas une infection ancienne.

L'interprétation de ces résultats et l'éventuel traitement relève toujours de l'expertise commune parasitologie-infectiologie dans une discussion clinico-biologique.

■ Vers une approche « One-Health » ?

Bien que la surveillance intégrée de l'homme, des animaux (notamment les chiens) et de l'environnement ne soit pas encore formalisée en Guyane, un dépistage systématique est proposé aux personnes vivant dans des environnements où des chiens ont été identifiés comme positifs.

La prévention repose également sur la protection des habitations (moustiquaires), la réduction de l'éclairage nocturne, la protection des aliments en extérieur, ainsi que sur le respect des règles d'hygiène lors de la préparation des jus de fruits de palmier, notamment le lavage des fruits et l'évitement de la préparation nocturne. Par ailleurs, il est recommandé de ne pas manipuler les triatomes à mains nues.

Référence : [epilly_trop_2022](#).

■ Création de groupes de travail sur la structuration et le développement du numérique en santé en Guyane



Dans le cadre de la structuration et du développement du numérique en santé en Guyane, l'ARS Guyane et le GCS Guyais souhaitent relancer une dynamique collective associant l'ensemble des acteurs du territoire. À ce titre, plusieurs groupes de travail thématiques vont être mis en place, visant à partager les besoins du terrain, identifier les priorités d'action et faire émerger des projets structurants pour le territoire.

Cinq thématiques prioritaires ont été identifiées :

- Innovation numérique en santé ;
- Infrastructures des systèmes d'information ;
- Formation et développement des compétences ;
- Cybersécurité ;
- Développement des usages.

Ces groupes de travail auront pour objectif de :

- Favoriser les échanges entre acteurs de santé du territoire ;
- Identifier les enjeux et besoins spécifiques de la Guyane ;
- Proposer des pistes d'actions concrètes et des projets à développer collectivement.

Les professionnels du secteur de la santé sont invités à indiquer leur intérêt pour participer à un ou plusieurs de ces groupes de travail, ainsi que la ou les thématiques qui leur paraissent les plus pertinentes au regard de leurs activités, en répondant à ce [questionnaire en ligne](#).

Les modalités d'organisation (calendrier, format des réunions, animation) leur seront précisées prochainement.

Ils bougent



■ **Jean-Daniel Monsabert** est nommé en qualité de faisant fonction de cadre supérieur de santé du pôle CDPS et hôpitaux de proximité, depuis lundi.

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Stéphanie Rist annonce une majoration du plafond d'indemnisation des astreintes des hospitalo-universitaires



La réforme des astreintes hospitalières va être révisée pour permettre une majoration du plafond d'indemnisation des personnels hospitalo-universitaires, a annoncé vendredi Stéphanie Rist, ministre de la Santé. Le plafond d'indemnisation des astreintes, « initialement fixé à 280 euros, sera porté jusqu'à 500 euros pour les personnels hospitalo-universitaires, afin de mieux valoriser les astreintes les plus contraintes et les plus

sollicitées (...) Cette majoration sera déterminée par les directeurs généraux des CHU, sur proposition des instances médicales, en fonction de la fréquence et de la durée des déplacements réalisés pendant les astreintes. » Cette revalorisation « fera l'objet d'une compensation financière dédiée versée directement aux CHU dès 2026. Elle s'inscrit dans une enveloppe supplémentaire de 18,4 millions d'euros en année pleine », selon le ministère.

Offres d'emploi

■ Le rectorat de Guyane recrute un **médecin conseiller technique** auprès du recteur (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#) avant vendredi.



- L'Association pour le traitement de l'insuffisance rénale en Guyane (Atirg) recrute un **cadre de santé** au sein de l'unité d'autodialyse de Cayenne (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- L'Institut Pasteur recrute un **technicien de surveillance entomologique** (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui et demain

- ▶ **Formation aux premiers secours en santé mentale**, module Jeunes, organisée par Entre ciel et terre, à Cayenne. S'inscrire : entrecielterre-guyane.fr ou [0694 26 76 14](tel:0694267614).

Jeudi 16 avril

- ▶ **Assemblée générale de la CPTS Centre littoral**, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne.

Vendredi 17 avril

- ▶ **Journée mondiale de l'autisme**. Ciné-débat organisé par le pôle autisme de l'Adapei, autour du film « En tongs au pied de l'Himalaya », de 17 heures à 20 heures, à la Maison des cultures et de la mémoire de Rémire-Montjoly, ouvert à tous.

- ▶ **Journée mondiale de l'hémophilie**. Matinée de sensibilisation et d'information, organisée par la Plateforme de coordination des maladies rares en Guyane (Comarg) et le Centre de compétences hémophilie et autres maladies hémorragiques constitutionnelle, dans le hall du pôle femme – enfant du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 8h30 à 13 heures.

- ▶ **Atelier de la recherche de Guyane promotion santé : « Regards croisés sur le harcèlement »**, avec le Dr Philippe Aïm, psychiatre, Coralie Garnier, formatrice en parentalité positive, et Marlène Dulaurans, maîtresse de conférences en science de l'information et de la communication, de 8h15 à 10h30, en visioconférence. [S'inscrire.](#)

- ▶ **Fin de l'appel à manifestation d'intérêt** pour l'installation d'un médecin au pôle médico-sportif de Cayenne.

- ▶ **Fin de l'appel à projets** pour l'activité physique et la lutte contre la sédentarité en milieu professionnel.

Samedi 18 avril

- ▶ **Matinée du libéral**, organisée par l'URPS médecins libéraux et le Bureau des internes de Guyane. Échanges et information à destination des praticiens envisageant de s'installer en libéral, à partir de 8 heures, à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

- ▶ **Conférence** « Les vertus des plantes médicinales dans le parcours de santé », organisée par Awono La'a Yana, avec Marc-Alexandre Tareau, ethnobotaniste au CHU de Guyane, et Mariana Royer, fondatrice de Bio Stratège, à 9 heures à la mairie de Rémire-Montjoly.

- ▶ **Fo zot savé**. Le Dr Paul Le Turnier, infectiologue au CHU de Guyane – site de Cayenne, répondra aux questions de Fabien Sublet, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi 20 avril

- ▶ **Rencontre des aidants du DSRC OncoGuyane**, de 17h30 à 19 heures, au 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly. [S'inscrire.](#)

- ▶ **Semaine guyanaise de la ménopause et périménopause**, à l'Ispa, à Cayenne.

- De 14 heures à 16 heures : discours, témoignages, projection de film, présentation de la BD du Dr Alessia Melzani, infectiologue ;
- A 16 heures : sensibilisation par les Dr Karen Mencé et Gelly Akouala, gynécologues-obstétriciennes.

- ▶ **Stand d'informations sur la ménopause**, de 9 heures à 13 heures dans le bâtiment de consultations externes du CHU de Guyane – site de Kourou.

Mardi 21 avril

- ▶ **Semaine guyanaise de la ménopause et périménopause**.

- De 15 heures à 16 heures : webinaire « Nutrition et ménopause » par Marie-Caroline Baraut, nutritionniste, et le Dr Liliane Thélusmé, médecin nutritionniste ;
- De 16 heures à 17h30 : atelier nutrition et ménopause (lieu à définir) ;
- De 19h30 à 21 heures : EPU « Cœur et ménopause » par le Dr Paul Zéphirin, cardiologue, « Cerveau et ménopause » par le Dr Gabriel André, gynécologue, « Traitement hormonal de la ménopause », par le Dr Isabelle Héron, gynécologue, à l'hôtel Ker Alberte, à Cayenne.

► **Échange autour de la vie intime et sexuelle des seniors**, organisé par le Ciass des Savanes et animé par le Planning familial, de 15 heures à 17 heures à la maison France services d'Iracoubo. Inscriptions : [0594 92 01 40](tel:0594920140) ou ciass@ciass-guyane.fr.

Mercredi 22 avril

► **Neuvièmes Journées des travaux scientifiques** des soignants de Guyane, alias Nos soignants ont du talent. [Consulter le programme](#). [S'inscrire](#).

► **Colloque sur les troubles du comportement et de la conduite (TCC)**, organisé par l'Itep Félix-Eboué, le Sessad TCC Le Colibri (groupe SOS jeunesse) et l'Association des ITEP et de leurs réseaux (AIRe), à la mairie de Rémire-Montjoly, sur deux jours. [S'inscrire](#).

► Semaine guyanaise de la ménopause et périménopause

- De 10 heures à 15 heures : sensibilisation au CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni, par le Dr Najeh Hcini, gynécologue ;
- De 10 heures à 15 heures : stand d'information par l'Association guyanaise de ménopause et périménopause et l'équipe de Cayenne, au pôle femme-enfant du CHU de Guyane – site de Cayenne.

► **Échange autour de la vie intime et sexuelle des seniors**, organisé par le Ciass des Savanes et animé par le Planning familial, de 15 heures à 17 heures à Kourou. Inscriptions : [0594 92 01 40](tel:0594920140) ou ciass@ciass-guyane.fr.

► **Art-thérapie parent-enfant** avec l'association Amakaba et le contrat local de santé de Matoury, à destination des personnes éloignées du soin, de 10 heures à 11h30 au pôle enfance de Copaya, sur inscription au [0694 90 35 30](tel:0694903530).

Jeudi 23 avril

► **Neuvièmes Journées des travaux scientifiques** des soignants de Guyane, alias Nos soignants ont du talent. [Consulter le programme](#). [S'inscrire](#).

► Semaine guyanaise de la ménopause et périménopause

- De 9 heures à 12 heures : formation DPC par les Dr Gabriel André et Isabelle Héron, à l'Isipa, à Cayenne ; [ANDPC 12142525134 – session 26.004](#). Inscriptions jusqu'à fin mars, sur le site de l'ANDPC ou auprès sa cellule formation.
- De 18 heures à 20 heures : Jeudi M, conférence et échanges autour de la ménopause.

► **Colloque sur les troubles du comportement et de la conduite (TCC)**, organisé par l'Itep Félix-Eboué, le Sessad TCC Le Colibri (groupe SOS jeunesse) et l'Association des ITEP et de leurs réseaux (AIRe), à la mairie de Rémire-Montjoly, sur deux jours. [S'inscrire](#).

Vendredi 24 avril

► Semaine guyanaise de la ménopause et périménopause.

- De 9 heures à 12 heures : formation DPC par les Dr Gabriel André et Isabelle Héron à l'Isipa, à Cayenne. [ANDPC 12142525146 – session 26.001](#). Inscriptions jusqu'à fin mars, sur le site de l'ANDPC ou auprès sa cellule formation.
- De 19 heures à 21 heures : ciné-débat à l'Eldorado, à Cayenne.

Samedi 25 avril

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** à destination des parents s'inquiétant de l'acquisition du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures, à l'école du Larivot, à Matoury.

Lundi 27 avril

► **Assemblée générale d'EndoGuyane**, à 18h30 au pôle femme-enfant du CHU de Guyane – site de Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Journée mondiale de l'autisme**. Parcours diagnostic, avec l'Adapei, de 8 heures à 12 heures, au CDPS de Cacao, à Roura, ouvert à tous.

Mardi 28 avril

► **Soirée thématique sur la vaccination périnatale (VRS et coqueluche)**, organisée par le CHU de Guyane, la CPTS et le réseau Périnatal, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Rencontre sur la transformation de l'offre médico-sociale**, de 8h30 à 12 heures, à l'ARS, avec Roland Dysli, président de l'Association des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques et de leurs réseaux, également directeur d'un pôle médico-social en Franche-Comté, expert médico-social auprès de l'Anap, membre expert de le Ciivise, élu au conseil de la CNSA. S'inscrire. julia.lefevre@ars.sante.fr.

► **Échange autour de la vie intime et sexuelle des seniors**, organisé par le Ciass des Savanes et animé par le Planning familial, de 15 heures à 17 heures à l'antenne du Ciass, à Sinnamary.
Inscriptions : [0594 92 01 40](tel:0594920140) ou ciass@ciass-guyane.fr.

Du 27 au 29 avril

► **Formation AFGSU 2**, organisée par la CPTS à destination de ses adhérents. [S'inscrire](#).

Du 27 avril au 3 mai

► **Semaine guyanaise de la vaccination**. [Faire connaître ses événements](#).

Mercredi 29 avril

► **Semaine Guyanaise de la vaccination**

- **Webinaire sur la vaccination**, à l'occasion de la Semaine guyanaise de la vaccination, à 18 heures. S'inscrire. [S'inscrire au webinaire](#).
- **Soirée thématique sur les vaccinations VRS et coqueluche**, organisé par le réseau Périnat Guyane, de 19h30 à 21h30 à Kamalaguli Connect, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec le Pr Narcisse Elenga, pédiatre, chef de service du pôle femme-enfant du CHU Guyane, et le Dr Najeh Hcini, gynécologue-obstétricien, chef de service du pôle femme-enfant du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni.

► **Art-thérapie parent-enfant** avec l'association Amakaba et le contrat local de santé de Matoury, à destination des personnes éloignées du soin, de 10 heures à 11h30 au pôle enfance de Copaya, sur inscription au [0694 90 35 30](tel:0694903530).

► **Afterwork du GCS Guyasis** sur les outils numériques, à destination des infirmiers libéraux, à la Fine Bouche, à Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire](#).

Jeudi 30 avril

► **EPU sur les violences faites aux femmes**, organisé par le Coress, le CHU de Guyane et l'association Guyane Emergency Medicine, à 19 heures au CHU de Guyane – site de Cayenne.

► **Fin de l'appel à projets** « Prévention santé territoire des Savanes 2026 ». [Demander le règlement](#).

Lundi 4 mai

► **Dépistage visuel**, organisé par la CPTS centre littoral, dans le village de Cacao, à Roura.
Renseignements : [0694 40 87 08](tel:0694408708).

Mardi 5 mai

► **Afterwork de la CPTS**, atelier peinture avec Bradley Thakur (Brady's Art Studio), à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [Inscription](#) 20 euros.

Dimanche 10 mai

► **Fin de l'appel à projets** « Alimentation durable en établissement de santé ».

Mardi 12 mai

► **EPU sur le sevrage de l'alcool en ambulatoire**, organisé par la CPTS et animé par le Dr Joao Simoes, médecin addictologue, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Dimanche 17 mai

► **Fin de l'appel à communications** et interventions pour les rencontres « Mon écran, ma vie ? Regards sur les usages des écrans, impacts et transformations sociales », organisées par l'ARS durant la semaine du 2 novembre à Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni. Contact et informations : ars-guyane-prevention@ars.sante.fr.

Lundi 18 mai

► Rencontre des aidants du DSRC OncoGuyane, de 17h30 à 19 heures, au 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly. [S'inscrire](#).

Du 27 au 29 mai

► Formation AFGSU 2, organisée par la CPTS centre littoral, à destination de ses adhérents. [S'inscrire](#).

Jeudi 28 mai

► **Afterwork du GCS Guyasis** sur les outils numériques, à destination des infirmiers libéraux, à Kourou (lieu à définir). [S'inscrire](#).

Vendredi 29 mai

► **Fin de l'appel à projets** pour la création d'un centre de ressources en déficience auditive.

Du 1er au 3 juin

► **Formation du Coress**. Sensibilisation à la réduction des risques en santé sexuelle et à la

réalisation des tests rapides à orientation diagnostique (Trod) VIH, VHB, VHC et Syphilis, à Kourou du 1er au 3 juin. [S'inscrire](#).

Jeudi 4 juin

► **Afterwork du GCS Guyasis** sur les outils numériques, à destination des infirmiers libéraux, à Cayenne (lieu à définir). [S'inscrire](#).

Du 15 au 18 juin

► **Formation du Coress**. Santé sexuelle pour tous. Les bases pour intervenir en santé sexuelle, à Saint-Georges du 15 au 18 juin. [S'inscrire](#).

Du 24 au 26 juin

► **Formation AFGSU 2**, organisée par la CPTS centre littoral, à destination de ses adhérents. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Chikungunya - Guyane

Restez informé



Protégez-vous



Utilisez
des
répulsifs



dormez
sous une
moustiquaire



Éliminez
les eaux
stagnantes



Portez des
vêtements amples
et couvrants

Consultez



Fièvre,
douleurs
éruption cutanée

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Bertrand PARENT

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)